

# Coexistence et concurrence entre les langues : de l'étrusque au latin

Gilles VAN HEEMS  
(université Lumière – Lyon 2 & UMR 5189 – HiSoMA)  
gilles.van-heems@mom.fr

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Étrusque et latin « *in contact* »

La question de la coexistence et de la concurrence entre les langues a beaucoup intéressé les linguistes du XX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la batterie de concepts élaborés à cette époque pour rendre compte d'un phénomène dont la complexité et l'universalité sont peu communes – pensons aux vieilles notions d'emprunt, de calque, d'adstrat/substrat/superstrat, mises à l'honneur par la dialectologie, ou à celles, plus récentes, de bilinguisme et de diglossie<sup>1</sup>. Il faut dire que, depuis Babel – et même dans les États qui promeuvent activement un monolinguisme officiel –, toute langue ne se comprend qu'en interaction avec une ou plusieurs autres langues avec lesquelles elle est en contact ; or tout contact de langues implique une dynamique qu'on est en droit de modéliser selon un schéma d'action et réaction que rend bien le terme de concurrence qui sera au cœur de notre réflexion sur le passage linguistique de l'étrusque au latin sur le territoire de l'ancienne Étrurie.

On pourrait s'étonner de ce que soient convoquées, pour réfléchir à des notions relativement récentes, des situations linguistiques de l'Antiquité. Ce n'est là un paradoxe qu'apparent : le monde méditerranéen antique, en effet, caractérisé par l'unification politique d'espaces appartenant à des domaines linguistiques différents, n'échappe pas à cette question de la coexistence et/ou concurrence linguistique ; bien mieux, quoique – ou peut-être même parce que ? – ces langues de corpus que sont les langues anciennes offrent au linguiste des conditions d'appréhension très particulières, elles sont susceptibles d'apporter un éclairage

---

<sup>1</sup> Sans être exhaustif – tant s'en faut ! –, on signalera quelques travaux ayant fait date dans l'histoire de ce secteur de la linguistique ou dans l'application des concepts de la linguistique générale à des langues de corpus (en particulier à celles de l'Italie) : DERROY 1956 ; WEINREICH 1963 ; BYNON 1983<sup>2</sup> : 216-261 ; CAMPANILE 1988 ; THOMASON-KAUFMAN 1988 ; PROSDOCIMI 1989 ; WHATMOUGH 1997 ; THOMASON 2001 ; COOLEY 2002 ; LANGSLOW 2002 ; ADAMS 2003 ; MATRAS 2009.

indispensable à la question en raison de l'ampleur diachronique à laquelle elles donnent accès et à la grande variété de situations qu'elles attestent<sup>2</sup>.

De ce point de vue, l'Italie antérieure et contemporaine à la conquête romaine – que l'on fera provisoirement coïncider avec la prise de Volsinies en 264 av. J.-C. – présente à la fois une situation quelque peu spécifique et un cadre tout à fait représentatif pour la question qui nous occupe : l'Italie préromaine est en effet un territoire où coexistent, sur une période de temps longue (époques orientalisante, archaïque, classique et hellénistique de la périodisation traditionnelle), des langues très différentes, et l'étrusque lui-même (qui apparaît comme la langue dominante de la Péninsule quant à sa diffusion et à son prestige avant la conquête romaine) se trouve être en contact avec des idiomes aussi variés<sup>3</sup> que nombreux<sup>4</sup>. Pour nous limiter aux deux langues qui retiendront notre attention, à savoir l'étrusque et le latin, il n'est pas inutile de rappeler que leurs premières attestations remontent, respectivement aux alentours de 700 (inscription vasculaire de Tarquinia<sup>5</sup>) et de 670 (fibule de Préneste<sup>6</sup>) et restent écrites, du moins pour la première, jusqu'à l'aube de notre ère.

## 1.2. D'une langue de culture à l'autre

---

<sup>2</sup> On trouvera un bon aperçu de cette variété et une excellente mise au point sur la question du bilinguisme dans le monde romain dans la récente somme de J. ADAMS (2003).

<sup>3</sup> On rappellera que l'étrusque est une langue non indo-européenne (ce qui ne l'empêche pas d'avoir développé, à la suite d'un contact fort long avec des langues indo-européennes, de nombreux traits linguistiques communs avec ces dernières). Sur cette question, voir, dernièrement, M. CANUTI (2008).

<sup>4</sup> Les zones de contacts sont : l'Étrurie padane avec le celte, le ligure et le vénète ; l'Étrurie proprement dite avec les langues sabelliques (principalement l'ombrien), le falisque, le latin et le ligure ; l'Étrurie campanienne avec les langues sabelliques (principalement l'osque) et le grec.

<sup>5</sup> ET Ta 3.1 : il s'agit d'un graffite porté sur la paroi d'un cotyle proto-corinthien rédigé autour de l'an 700 av. J.-C.

<sup>6</sup> Dont l'authenticité fait de moins en moins débat depuis les études technico-scientifiques conduites par E. Mangani entre 2009 et 2011 : les résultats sont sur le point d'être publiés dans un ouvrage collectif faisant le point sur ce document exceptionnel (à paraître dans le *Bullettino di Paletnologia Italiana*, sous la direction de E. MANGANI). Nous laissons en revanche de côté la question de l'identité linguistique (et la lecture !) du graffite porté sur le vase globulaire de la t. 482 de la nécropole d'Osteria dell'Osa (Gabies, VIII<sup>e</sup> siècle), généralement considéré comme grec (avec lecture *ευλιυ*), mais récemment interprété comme latin par G. COLONNA (2004 : 478-483 ; *ni lue* « ne me détache pas »).

Seules nous intéresseront ici deux langues, l'étrusque et le latin, et un processus complexe : celui qui a conduit le latin à remplacer, sur le territoire étrusque, la langue indigène. Ce choix s'explique d'abord en raison de l'ampleur de la documentation écrite fournie par la région : nous pourrions ainsi espérer suivre avec une certaine précision ce processus et, surtout, nous attendre à trouver toutes sortes de nuances dans la documentation, donnant ainsi une vision détaillée de ce passage linguistique. Mais il tient aussi et ensuite au statut même de l'étrusque : en effet, contrairement à bon nombre de langues de l'Italie préromaine qui n'ont qu'une tradition écrite secondaire, l'étrusque peut être légitimement considéré comme une **langue de culture** – nous entendons par là une langue jouissant d'un prestige évident à l'échelle de l'Italie, du moins durant une certaine période. C'est très clair à l'époque orientalisante, où l'Étrurie a joué un rôle essentiel dans la transmission non seulement de l'écriture, mais aussi des formulaires épigraphiques<sup>7</sup> ; mais il ne paraît pas exagéré de faire durer ce rôle de langue de culture, tout au moins vis-à-vis du monde romain, jusqu'au dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle : on invoquera ici un passage fameux et maintes fois commenté du livre IX de Tite-Live, où l'auteur évoque, à propos de l'expédition de M. (ou K.) Fabius au nord de la forêt Ciminienne, pour expliquer sa parfaite maîtrise de la langue étrusque, un cas de *fosterage* apparemment fort répandu dans la *nobilitas* de l'époque :

*Caere educatus apud hospites, Etruscis inde litteris eruditus erat linguamque Etruscam probe nouerat. Habeo auctores uulgo tum Romanos pueros, sicut nunc Graecis, ita Etruscis litteris erudiri solitos* (LIV., IX, 36)<sup>8</sup>.

Or cette importance des *litterae* dans le monde étrusque est un point assuré et corroboré par au moins trois phénomènes :

1) la précocité de l'adoption de l'écriture dans le monde étrusque : les Étrusques sont le premier peuple d'Italie à apprendre à écrire ; ils l'apprennent auprès des Eubéens de Pithécusses et Cumès au cours du VIII<sup>e</sup> siècle ; la réception de l'écriture se fait de manière à peu près contemporaine, indépendante, mais sans doute concertée, dans les métropoles d'Étrurie méridionale et septentrionale ;

---

<sup>7</sup> Dès le VII<sup>e</sup> siècle, les cités étrusques (surtout celles d'Étrurie méridionale) font figure de centres de réception particulièrement actifs de l'écriture : pour le seul VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. on dispose d'environ 120 inscriptions étrusques (alors que le monde latinophone en fournit à peine une demi-douzaine).

<sup>8</sup> « Comme il avait été élevé à Caeré chez des hôtes, il s'était formé aux lettres étrusques et connaissait parfaitement cette langue. Je dispose de sources qui attestent qu'il était répandu chez les Romains d'alors d'envoyer leurs enfants se former aux lettres étrusques, comme on le fait aujourd'hui pour les lettres grecques ».

- 2) l'ampleur de la production épigraphique : avec plus de 10000 inscriptions s'étalant du VII<sup>e</sup> siècle à l'aube de notre ère, le corpus étrusque s'avère être le corpus épigraphique le plus fourni d'Italie, devançant celui des inscriptions latines pour la même période ;
- 3) l'importance, qui n'a aucun équivalent dans les religions de l'Antiquité classique, de l'écriture dans la doctrine religieuse étrusque<sup>9</sup>.

Par conséquent, la substitution du latin à l'étrusque – ou, pour reprendre le titre de l'ouvrage qui, il y a plus de 30 ans, a offert une base de travail non encore remplacée sur cette question – l'éviction de l'étrusque par le latin (en anglais *The Ousting of Etruscan by Latin in Etruria* ; = Kaimio 1975), n'est pas un phénomène qui va de soi – et l'on ne peut invoquer le caractère inéluctable de la domination linguistique à l'issue d'une domination politique et militaire : après tout, le latin n'a jamais remplacé le grec dans les provinces orientales de l'Empire, et même en Occident, il n'a su se substituer partout aux idiomes indigènes. Il est donc légitime d'en étudier les étapes et les mécanismes.

### **1.3. L'épigraphie comme reflet du changement linguistique ?**

Si un tel programme est louable, il convient néanmoins de se demander dans quelle mesure il est réalisable : comme on ne le sait que trop bien, les sources à notre disposition, pour l'essentiel épigraphiques, ont beau être relativement nombreuses, elles n'en sont pas moins fragmentaires et partiales, et l'on peut se demander dans quelle mesure elles reflètent la situation effective de l'étrusque en tant que langue parlée, et non pas seulement les pratiques scripturaires d'une portion de la société étrusque. En outre, une documentation écrite ne préjuge pas d'une survie orale de la langue, dont l'usage peut ainsi persister très longtemps après la disparition de toute tradition écrite<sup>10</sup> ; il est vrai que le territoire étrusque, qui offre peu de « poches » enclavées, d'isolats géographiques propices au maintien d'archaïsmes linguistiques, mais est au contraire largement inervé par un système capillaire de routes et se trouve tout près du centre (politique et linguistique) du pouvoir, ne présente *a priori* pas les conditions idéales pour une survie de la langue parlée longtemps après la disparition d'une production écrite ; mais il faut tenir compte, par principe, de la probable non-coïncidence entre témoignage écrit et situation parlée.

---

<sup>9</sup> V., entre autres, JANNOT (1998 : 20-27) ; BRIQUEL (1999 : 29-38).

<sup>10</sup> Ainsi, les spécialistes estiment que le gaulois a pu survivre oralement et par endroits bien longtemps après la disparition de toute attestation directe de la langue (LAMBERT 1997 : 10-11).

Quant aux sources littéraires, leur apport est pour le moins limité : d'après elles, il est difficile d'inférer même un *terminus* pour l'existence de l'étrusque en tant que langue parlée, surtout si l'on entend distinguer trois degrés de vitalité pour une langue<sup>11</sup> :

- un **degré d'usage courant** : j'entends par là le statut de langue maternelle unique ou seconde dans un contexte diglossique ; sur ce point, les sources littéraires sont muettes.

- un **degré d'usage savant** : de ce point de vue, le dernier personnage pour lequel on peut inférer une connaissance de l'étrusque, au moins à l'écrit, est l'empereur Claude, qui était assurément un bon connaisseur des *res Etruscae*. La tradition littéraire et un passage de la Table Claudienne de Lyon<sup>12</sup> (dans laquelle il fait référence à des [*auctores*] *Tuscos*) suggèrent que l'empereur avait accès à des sources locales, probablement – même si ce n'est pas sûr – rédigées en étrusque<sup>13</sup>.

- enfin, un **degré d'usage cultuel**, bien attesté pour l'étrusque, dont la doctrine religieuse repose sur un corpus écrit (*Etrusca disciplina*). L'usage des livres religieux étrusques persiste jusqu'à une date fort avancée ; le dernier témoignage interprétable en ce sens descend jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle, lors des incursions d'Alaric en Italie centrale et notamment à Rome, si l'on en croit Zosime :

« Περὶ δὲ ταῦτα οὖσιν αὐτοῖς Πομπηϊανὸς ὁ τῆς πόλεως ὑπαρχὸς ἐνέτυχέ πιν ἐκ Τουσκίας εἰς τὴν Ῥώμην ἀφικομένοις, οἱ πόλιν ἔλεγόν τινα Ναρνίαν ὄνομα τῶν περιστάντων ἐλευθερῶσαι κινδύνων, καὶ τῇ πρὸς τὸ θεῖον εὐχῇ καὶ κατὰ τὰ πάτρια θεραπείᾳ βροντῶν ἐξαισίων καὶ πρηστήρων ἐπικειμένους βαρβάρους ἀποδιῶξαι. [...] ὁ δὲ [*scil.* le pape Innocent] τὴν τῆς πόλεως σωτηρίαν ἔμπροσθεν τῆς οἰκείας ποιησάμενος δόξης λάθρα ἐφῆκεν ποιεῖν αὐτοῖς ἄπερ ἴσασι. » (Zosime, V, 41, 1-2)<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> Si les critères élaborés par les linguistes actuels pour évaluer l'échelle de vitalité d'une langue (tels que les utilise l'UNESCO, par exemple : rapport non daté disponible à l'adresse url [http://portal.unesco.org/culture/fr/files/35646/12007683043Vitalit%E9\\_et\\_disparition\\_des\\_langues.pdf/Vitalit%E9%2Bet%2Bdisparition%2Bdes%2Blangues.pdf](http://portal.unesco.org/culture/fr/files/35646/12007683043Vitalit%E9_et_disparition_des_langues.pdf/Vitalit%E9%2Bet%2Bdisparition%2Bdes%2Blangues.pdf)) sont peu pertinents pour aborder une *Restsprache*, la triple distinction que nous proposons ici – et qu'illustrent d'autres langues classiques – recoupe certains critères sus-mentionnés, notamment la transmission inter-générationnelle (critère n. 1), ou la proportion de locuteurs dans la population globale (critère n. 3).

<sup>12</sup> *CIL* XIII, 1668.

<sup>13</sup> BRIQUEL (1988) ; HADAS-LEBEL (2004 : 45-49), sur la connaissance de l'étrusque dans les milieux savants de l'*Vrbs* à la fin de la république.

<sup>14</sup> « Cependant qu'ils en étaient à ces réflexions, le préfet de la ville Pompéianus rencontra quelques hommes arrivés d'Étrurie à Rome, qui affirmaient avoir libéré une ville nommée Narni des dangers qui la menaçaient et chassé les Barbares qui la pressaient grâce aux prières adressées à la divinité et aux cérémonies

Que des haruspices étrusques aient eu encore à leur disposition à une date si tardive des livres rituels n'est pas étonnant ; mais il doit s'agir, bien entendu, de la traduction latine de ces textes, promue par l'État romain dès la fin de l'époque républicaine<sup>15</sup>, et malheureusement il est impossible de déterminer ce qu'il subsistait d'étrusque dans ces traductions et dans quelle mesure ces éventuels reliquats étaient compris par les haruspices<sup>16</sup>.

C'est donc vers l'épigraphie que doivent se tourner nos attentes, car les inscriptions peuvent nous donner un panorama fidèle et chronologiquement articulé de la situation linguistique en vigueur sur le territoire étrusque au moment du passage d'une langue à l'autre (II<sup>e</sup> av. J.-C.-I<sup>er</sup> ap. J.-C.). Dans ces conditions, mon but est d'offrir une mise au point sur la question – en partant des travaux fondamentaux, à commencer par la synthèse de J. Kaimio (1975) – en l'illustrant par une série de *case-studies*. Afin de renouveler l'approche traditionnelle, je m'intéresserai moins aux causes historiques de la mort de l'étrusque, qui sont bien connues et sont pour l'essentiel liées d'une part à la politique de déductions coloniales menées par Rome à la suite de la conquête militaire de l'Étrurie et d'autre part au comportement des aristocraties locales<sup>17</sup>, qu'à ses étapes et ses modalités ; je tâcherai notamment d'appliquer à la situation étrusque certains acquis de la socio-linguistique, plus particulièrement, en ce qui concerne le bilinguisme, une perspective diglossique, qui est en mesure d'expliquer, à partir d'une variété très large de situations d'interférences, comment le latin a fini par supplanter l'étrusque. On peut en effet schématiser ces situations d'interférences comme un *continuum* entre deux pôles, allant d'un idéal 'étrusque pur' à un tout aussi idéal 'latin pur' :

---

religieuses célébrées selon les rites ancestraux, après que se furent produits des coups de tonnerre et éclairs extraordinaires. (...) celui-ci [le pape Innocent] préféra le salut de la ville à sa propre croyance et autorisa les Étrusques à accomplir en secret les rites qu'ils connaissaient. » (trad. Paschoud, CUF).

<sup>15</sup> HADAS-LEBEL (2004 : 46-47).

<sup>16</sup> On notera que ce n'est pas là un fait propre à l'étrusque : le *carmen* des frères Arvales offre, à Rome, un exemple similaire de texte religieux conservé scrupuleusement par la tradition, mais presque totalement incompris : cf. ERNOUT (1957 : 107-109) ; VARR., *L.*, V, 49 (*Itaque Salii quod cantant : Mamuri Veturi significat memoriam ueterem*), donne un bon exemple de ce que pouvaient donner ces recherches érudites menées par les savants de la fin de la République sur ce texte obscur entre tous.

<sup>17</sup> Sur la romanisation de l'Italie et de l'Étrurie, on se référera aux études rassemblées dans BRUUN *et al.* (1975) et à la synthèse de J.-M. DAVID (1994).

+	-	-	+
<b>étrusque</b>	<b>étrusque</b>	<b>latin</b>	<b>latin</b>

Par conséquent, on est en droit d'attendre de trouver, *a priori*, des documents écrits permettant d'illustrer cette situation complexe et mouvante (dans l'espace territorial, dans le temps et dans l'espace social), de situation d'interférence bilinguistique. Aussi porterai-je une attention toute particulière aux phénomènes d'emprunts (lexical et morphologique), de calques (morphologique et sémantique) et de *code-switching* repérables dans les inscriptions, ainsi qu'à deux types singuliers de production épigraphique : les inscriptions dites digraphes et les inscriptions bilingues.

## 2. LE CADRE CHRONOLOGIQUE

On commencera par une question déjà amplement débattue, celle non pas des modalités ou des causes de l'éviction de l'étrusque par le latin, mais celle de sa chronologie.

### 2.1. Les premières inscriptions latines d'Étrurie

Quoique l'on ait affaire à deux langues généalogiquement et typologiquement très différentes, l'étrusque et le latin sont en contact dès le début de la tradition écrite (et même bien avant), puisque le Tibre sert de frontière linguistique et culturelle entre le monde étruscophone (rive droite) et le monde latinophone (la ville même de Rome a une partie de son territoire en terre étrusque) ; l'*ager Faliscus* est d'ailleurs une enclave latine en terre étruscophone. L'indice le plus évident de ce contact culturel et linguistique au début de la tradition écrite est offert par les systèmes d'écriture employés par les peuples latins, qui dérivent de l'alphabet élaboré par les Étrusques à partir de l'alphabet « rouge » eubéen. Mais si la coexistence entre les deux langues est très ancienne, la concurrence, elle, semble nettement plus récente : laissant de côté le problème posé par l'emploi de l'étrusque à Rome, dont la présence linguistique, suggérée par les sources littéraires dès l'époque des « rois étrusques » de Rome, est partiellement corroborée par l'épigraphie étrusque de l'*Vrbs* (de Simone (1981) ; Cristofani (1990 : 16-17)), nous commencerons par nous intéresser aux premières inscriptions latines d'Étrurie<sup>18</sup> : si l'on arrive à déterminer la présence d'inscriptions latines produites sur place, et non importées avec l'objet-support, par exemple, on aura un précieux témoignage de la présence de latinophones installés

---

<sup>18</sup> Sur la question, CRISTOFANI (1993) reste indispensable.

durablement en Étrurie et donc d'une concurrence possible de la langue latine face à la langue locale.

On notera d'abord que ces inscriptions, à l'exception de celle portée sur l'olla dite de *Tita Uendia* (qui remonte aux dernières décennies du VII<sup>e</sup> siècle)<sup>19</sup>, ne sont pas antérieures au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'époque donc où Rome étend sa domination politique à toutes les cités étrusques. De ce groupe d'inscriptions, je laisserai de côté les textes arrivés en Étrurie par voie de « migration », que ce soit une migration d'objet – comme pour les *pocola deorum* ou le graffite *eco lou[* porté sur une amphore<sup>20</sup> – ou une migration que l'on peut estimer momentanée de son auteur : les deux grands sanctuaires de Véies, la ville étrusque la plus proche de Rome, celui du Portonaccio et celui des Campetti, ont livré 4 dédicaces latines datant du III<sup>e</sup> siècle au nom d'un certain *L. Tolonios*. Or on sait bien que de tels sanctuaires sont, dès une époque très haute, en quelque sorte, « internationaux », en ce qu'ils attirent des pèlerins venus de toute l'Étrurie et non de la seule Véies ; il doit s'agir d'offrandes laissées par des pèlerins qui n'étaient pas nécessairement installés en Étrurie. Quant à la présence d'inscriptions latines à Véies dès le III<sup>e</sup> siècle, elle n'étonnera pas, puisque son territoire fut annexé par Rome dès 396 av. J.-C.<sup>21</sup>

En revanche, d'autres inscriptions sont nettement plus intéressantes pour notre propos.

### **(1.1)<sup>22</sup> C. Cenucio(s) Clousino(s) prai(tor)**

Il s'agit de la toute première inscription publique rédigée en latin sur le sol étrusque. L'inscription est gravée sur le mur d'un complexe souterrain, peut-être doté de fonctions cultuelles, de la cité de Caeré et nous fournit une datation assez sûre, puisqu'elle mentionne un préteur connu dans les sources sous le nom de *G. Genucius Clepsina* (pr. 273 av. J.-C.). La présence d'un magistrat romain dans la Caeré de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle ne doit pas étonner : nous sommes dans une cité qui a tissé des liens anciens et durables avec Rome et qui jouit probablement depuis quelques années de la *ciuitas sine suffragio*<sup>23</sup>. L'emploi du latin reste

---

<sup>19</sup> Il s'agit d'une olla à deux anses retrouvée à Caeré, mais certainement de fabrication latine (Gabies). Elle porte le texte *eco urna tita uendias mamar[---m]ed vhe[ced ---]* ; sur ce texte, v. CRISTOFANI (1990 : 101 [n. 4.4.] ; CRISTOFANI (1993 : 25-27).

<sup>20</sup> Agostiniani, dans : *REI* 56, 1989-90 : 448-451.

<sup>21</sup> DE SIMONE (1989) ; BRIQUEL (1991).

<sup>22</sup> La numération adoptée renvoie aux inscriptions rassemblées *infra* en annexe.

<sup>23</sup> Sur la question des relations romano-cérites (et la question de la date de l'octroi de la *ciuitas sine suffragio* aux Cérites), cf. CAMPOREALE (2000 : 227-229).



toutefois dans ce cas limité à un individu de nationalité et de langue latines, même s'il a des liens personnels avec le monde étrusque<sup>24</sup>. Plusieurs groupes de marques de fabrique, provenant aussi bien d'Étrurie méridionale que d'Étrurie septentrionale, attestent cependant l'installation de latinophones (propriétaires d'ateliers vasculaires liés aux exploitations agricoles) en Étrurie dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, à la faveur des implantations coloniales romaines successives à la conquête de l'Étrurie<sup>25</sup>. Mais durant cette phase, le contact de langues n'est pas encore bilinguisme : les Étrusques écrivent et, probablement, parlent leur langue (ce qui n'exclut pas, dès cette époque, une connaissance, chez certains individus, de la langue latine). Ces inscriptions nous apprennent néanmoins par où le latin s'est diffusé en Étrurie.

## 2.2. L'enquête de J. Kaimio : la date de l'éviction de l'étrusque

J. Kaimio a étudié de près le passage épigraphique du latin à l'étrusque, et a pu ainsi déterminer à quelle date, pour chaque cité étrusque, le latin a remplacé l'étrusque comme langue écrite exclusive. Bien entendu, cette date n'est qu'indicative – elle ne préjuge pas de l'éventuelle survie orale de l'étrusque, sous une forme plus ou moins altérée ou latinisée. Ses conclusions (Kaimio 1975 : 193-219) sont les suivantes :

Caeré :	fin du II <sup>e</sup> s. av. J.-C.
Tarquinia :	fin II <sup>e</sup> -déb. I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Ferento :	début I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Volsinies :	1 <sup>re</sup> moitié du I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Vulci :	1 <sup>re</sup> moitié du I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Chiusi :	I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Pérouse :	I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Arezzo :	I <sup>er</sup> s. av. J.-C.
Volterra :	2 <sup>nd</sup> e moitié du I <sup>er</sup> s.-déb. du I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
<i>ager Saenensis</i> :	fin du I <sup>er</sup> s. av. J.-C.

On devra tirer de ce tableau – que les nouvelles découvertes n'ont pas modifié en substance – des conclusions peut-être paradoxales : on sera attentif d'un côté à la diversité des situations (ainsi de Caeré à Volterra, la date du changement linguistique intervient à des dates radicalement différentes), mais on notera de l'autre que l'éviction de l'étrusque par le latin intervient dans un laps de temps

<sup>24</sup> Comme l'indique son *cognomen* (*Clousinos* = *Clusinus*).

<sup>25</sup> CRISTOFANI (1993 : 31-32).

assez cohérent, concentré autour du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. L'autre intérêt de ce tableau est qu'il renforce la logique « chronologique » qui s'en dégage par une logique « géographique » et « historique » : comme aiment à le souligner les spécialistes de variation linguistique, le changement linguistique peut être lié à des données spatiales, que l'on peut schématiser, à propos de la situation étrusque, selon la corrélation : « plus on s'approche de Rome, plus la latinisation est précoce ». Nous verrons toutefois que la réalité est certainement plus complexe : le générique « I<sup>er</sup> siècle » des cités du Nord (Chiusi, Arezzo, Volterra et *ager Saenensis*), même s'il est souvent nuancé par le savant finlandais (qui date la latinisation de Chiusi à l'époque de Sylla, mais celle d'Arezzo ou Volterra seulement dans la seconde moitié du siècle ; Kaimio 1975 : 220-221) cache en réalité une distribution très particulière du matériel épigraphique ; la production épigraphique de ces cités est très difficile à dater et se concentre, pour les urnes de terre cuite et de pierre, entre la fin du III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle, sans qu'il soit possible de proposer une datation véritablement précise ; en outre, les tombeaux sont, dans cette région, majoritairement collectifs, ce qui empêche de proposer une datation relative des épitaphes qu'on y trouve à partir du *stemma* familial. Aussi, ce tableau doit-il être considéré comme purement indicatif, du moins pour les cités septentrionales, tout à fait juste sur certains points (ainsi Volterra, cité d'ailleurs la plus « enclavée » d'Étrurie, est la cité qui a fourni les inscriptions étrusques les plus tardives), mais trop incertain pour la datation exacte du passage de l'étrusque au latin (en particulier pour interpréter correctement l'impact de la guerre sociale sur l'emploi du latin dans les cités d'Étrurie méridionale).

### 3. CASE-STUDIES

Si l'encadrement chronologique du passage de l'étrusque au latin est relativement satisfaisant, si on en perçoit bien certains facteurs accélérateurs (la concession de la *ciuitas Romana* a de toute évidence joué un rôle fondamental), il reste à préciser quelles modalités exactes ce changement linguistique a suivi. Les bilingues et quasi-bilingues montrent combien la gamme de variétés linguistiques issues de ce contact de langues est grande, si bien qu'on peut légitimement considérer avoir affaire à un *continuum* évolutif allant d'un pôle idéal « étrusque pur » à un autre pôle idéal « latin pur », et passant par différentes situations diglossiques (étrusque plus ou moins latinisé et latin plus ou moins étruscisé). Afin de bien percevoir la variété des situations documentées, je proposerai d'étudier quelques dossiers épigraphiques bien

particuliers, qui nous aideront à percevoir la complexité de la situation linguistique en vigueur en Étrurie autour du I<sup>er</sup> siècle.

### 3.1. La tombe des Inscriptions de Caéré

Caéré est la cité étrusque la plus méridionale à avoir un riche patrimoine épigraphique à l'époque récente. Il y aurait beaucoup à dire sur les inscriptions de cette cité, où l'influence épigraphique de Rome est perceptible dès la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle dans l'épigraphie locale. Le signe le plus manifeste de cette interférence de l'épigraphie officielle romaine se repère dans la nomenclature : Caéré suit très tôt la norme romaine consistant à abrégier le prénom du père et le mot *filius* (abrégé à *f*), type *v(elus) c(lan)* ou *r(amθas) s(eχ)*, tradition qu'on ne retrouve dans aucune autre cité étrusque<sup>26</sup>. La précocité de l'influence romaine s'explique par l'histoire particulière de la cité, qui, d'après la tradition, tisse d'excellentes relations avec l'*Vrbs* dès une date haute (ainsi, c'est Caéré qui accueille les *sacra* de la ville, ainsi que les vestales, lors du siège de Rome par les Gaulois en 390), bonnes relations qui prendront la forme juridique de la *ciuitas sine suffragio* à une date très haute, quoiqu'encore débattue<sup>27</sup>. Il est certain que l'octroi de la *ciuitas* a dû impliquer un recensement de la population selon les normes romaines, qui ont ainsi pu être adoptées par la population. L'étude de la fameuse tombe des Inscriptions permet de dater assez précisément le passage de l'étrusque au latin dans les classes dominantes de la cité. Cette tombe hypogée à deux chambres de niveau différent, reliées par un escalier et un couloir, appartient à l'ultime phase de la nécropole de la Banditaccia, et peut être datée, sur la base de critères architecturaux, au début du III<sup>e</sup> siècle (Cristofani 1965 : 15-24). C'est une tombe gentilice, propriété de la *gens Tarχna*, et son nom moderne lui vient de son riche apparat épigraphique, constitué de 69 inscriptions (59 peintes dans les niches qui recouvrent les parois des deux chambres ; 10 portées sur des cippes). Ces inscriptions sont majoritairement étrusques, mais on note qu'à peu près 1/5<sup>e</sup> de ces inscriptions (14, dont 5 sur cippes) sont rédigées en latin. L'intérêt de cet ensemble épigraphique est évident : il nous permet de suivre sur huit générations les pratiques épigraphiques d'une *gens* aristocratique de la cité à l'époque romaine.

Ces inscriptions (**2.1-2.70**) appartiennent principalement aux membres de la *gens* : 45 d'entre elles sont relatives à des membres (masculins et féminins) de la *gens tarχna* (c'est-à-dire à des personnes portant le gentilice étr. *tarχna*, sa transcription lat.

---

<sup>26</sup> VAN HEEMS (s.p.<sup>a</sup>).

<sup>27</sup> Cf. *supra*.

*Tarcna* ou sa latinisation *Tarquitius*) ; elles comptent toutefois également 10 femmes allogènes (portant un gentilice différent), mariées à des membres de la *gens*, 1 affranchi d'un membre de la *gens* (portant le gentilice *Tarquitius*), ainsi qu'au moins 6 défunts non identifiés à cause de la dégradation des inscriptions (pariétales ou sur cippes). Sur les 42 *tarχna* recensés, enfin, on compte 33 hommes, 8 femmes et 1 défunt de sexe indéterminé.

On dispose, grâce aux nombreuses études auxquelles elle a donné lieu, d'un *stemma* relativement satisfaisant et riche de la *gens* pour permettre un encadrement chronologique relatif et absolu très précis. Le *stemma* que nous utilisons est à peu près celui proposé par Cristofani (1965 : 60-64), à quelques menues modifications près. C'est ainsi qu'on peut reconstituer huit générations de personnages, qu'on fixera approximativement (sur la base de générations de 35 ans) entre les bornes suivantes : 290-255 av. J.-C. pour la première et 45-10 av. J.-C. pour la dernière. Ce dernier *terminus* est relativement sûr : il se fonde sur la présence d'un *cognomen* (*Stra(bo)*) dans l'inscription latine **2.3**, relative à un défunt appartenant à l'avant-dernière génération, ce qui permet de lui fixer comme bornes approximatives les années 80-45 : en effet, l'emploi du *cognomen* à Rome, quoiqu'attesté dès le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ne se développe massivement qu'après l'époque de Sylla<sup>28</sup> ; la date de 45, elle, est celle de la *lex Iulia Municipalis*, qui rend l'emploi de ce membre onomastique obligatoire aussi pour les habitants des municipes.

On peut ainsi reconstituer les 8 générations suivantes :

- I gén. : 290-255 a.C.
- II gén. : 255-220 a.C.
- III gén. : 220-185 a.C.
- IV gén. : 185-150 a.C.
- V gén. : 150-115 a.C.
- VI gén. : 115-80 a.C.
- VII gén. : 80-45 a.C.
- VIII gén. : 45-10 a.C.

Dans ce cadre, on se rend compte que le passage de l'étrusque au latin se fait au seuil du II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s., ca. 115-80 av. J.-C., avec une hésitation significative : les épitaphes de cette génération, relatives à deux frères (**2.58** et **2.20**), montrent des choix linguistiques différents, qu'il est difficile de justifier (écart chronologique ? choix personnel ? apparition d'une norme nouvelle ?). Mais à la génération suivante, il n'y a plus d'hésitation linguistique (cf. **2.3**, **2.6**, **2.55**, **2.34**). On notera encore une différence de taille entre la VI<sup>e</sup> et la VII<sup>e</sup> génération, et un nouveau saut « qualitatif » : le

---

<sup>28</sup> LASSÈRE (2005 : 89-90).

gentilice de la famille, *tarχna*, est dans un premier temps purement et simplement transcrit en alphabet latin, *Tarcna* (2.20) ; conformément aux emprunts de cette époque, étr. -χ- est rendu par -c- et non -ch- en latin ; quant à la finale -na, qui n'est certes pas inconnue des gentilices latins, elle marque le nom *ipso facto* comme « étrusque » ; en revanche, à la génération suivante, les membres bilingues de la famille commencent à opter pour une latinisation poussée de leur gentilice, sous la forme d'un nom bien plus latin, *Tarquitius* (cp. 2.3 et 2.55 ; la génération suivante (2.9 et 2.67) généralise la forme *Tarquitius*). On tient là, à mon sens, un indice tendant à prouver que les membres de cette famille étaient, à cette génération, dans une situation de diglossie largement favorable au latin, alors qu'à la génération précédente la diglossie semble encore favorable à l'étrusque. Mais surtout, cette tombe, comme du reste l'ensemble de la documentation de la cité, montre que les familles aristocratiques ont joué un rôle de premier plan dans la latinisation de la cité ; cela ne signifie pas que les classes plus modestes n'ont pas adopté le latin, mais l'étude du matériau épigraphique que l'on peut avec une bonne marge de probabilité rapporter aux classes ayant accès à l'écriture, mais n'appartenant pas à l'aristocratie, montre que ces dernières étaient tributaires des choix épigraphiques adoptés par les classes supérieures, sur les pratiques desquelles elles modelaient leurs propres pratiques. L'originalité de Caeré, par rapport aux autres cités d'Étrurie méridionale, n'est donc pas tant chronologique – le passage de l'étrusque au latin advient à peu près au même moment à Tarquinia, dans la région des nécropoles rupestres ou à Vulci –, mais dans le fait que l'épigraphie étrusque de la cité porte très tôt de profondes traces d'interférences avec les pratiques épigraphiques romaines, voire avec le latin, qui conduisent à postuler une certaine connaissance du latin chez les membres des familles aristocratiques à une époque assez haute ; cette familiarité précoce avec le latin s'accorde aussi avec un dernier trait caractéristique de l'épigraphie latine de la cité : un nombre relativement bas d'interférences avec l'étrusque.

### 3.2. Les *Salvii* de Ferento

Ferento est une bourgade située au nord de Viterbe, dans la région des nécropoles rupestres, qui est à l'époque hellénistico-romaine principalement sous l'influence tarquienne. Ce centre n'a donné qu'un nombre très restreint d'inscriptions étrusques (16 en tout, dont seulement 10 postérieures au V<sup>e</sup> siècle) ; en revanche, on y a découvert en 1921 une tombe à chambre, propriété des *Salvii*, contenant 20 sarcophages, dont 4 inscrits, et remontant aux décennies centrales du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (entre 80 et 30 av. J.-C.)<sup>29</sup>. Si la typologie du tombeau et des sarcophages est pleinement

---

<sup>29</sup> DEGRASSI (1961-62), sur la tombe et ses inscriptions.

étrusque, en revanche, les quatre épitaphes ont toutes été rédigées en latin et sont même, pour deux d'entre elles, datables très précisément (grâce à des datations consulaires<sup>30</sup>). Or, malgré leur petit nombre, ces inscriptions ont beaucoup à nous dire sur les pratiques linguistiques et épigraphiques de cette famille de l'aristocratie locale.

**(3.1)** *Sex. Saluius A. f. / vix(it) annos XXCIIX / IIIIuir ter*

**(3.2)** *A. Saluius A. f. / A. n. Crispinus / anorum LI hi<c> / conditus est. / Gessit Ferentei / IIIIuir(atum) quater. / Sumo supremo / die oena ei uixit a / municipibus (conclamatus est).*

**(3.4)** *Titia L. f. uixit / annos XI[-- le]to / data [e]st XIIX k(alendas) Octo(bres) / Cn. Pisone L. Sestio / co(n)s(ulibus).*

**(3.5)**<sup>31</sup> *[A. Saluius A. f. A. n. Cr]ispus / [vix(it) annos --- (?) hono]res omneis / functus [--- mort]em obieit a(nte) d(iem) XV k(alendas) Octob(res) C. Ca[lpurn]io Pisone M'. Acilio co(n)s(ulibus) / mens(e) gigne[--] luna (tertia)*

Les *Salvii* sont bien – précision importante – une *gens* étrusque dont le *nomen* a été latinisé (et non une *gens* latine installée à Ferento) : le prouvent d'une part le gentilice étrusque *salvie* attesté dans la région<sup>32</sup> et, d'autre part, la tradition historiographique qui nous apprend que cette *gens*, qui donnera à Rome un empereur (Othon), appartenait à l'aristocratie locale<sup>33</sup>. Or si leurs inscriptions révèlent une bonne connaissance de la langue latine – la langue attestée par ces inscriptions est bonne –, elles trahissent en revanche une méconnaissance évidente des traditions et des « normes » épigraphiques romaines. En d'autres termes, ces inscriptions ne se comprennent que produites dans le contexte d'un fort substrat linguistique (et culturel) étrusque. Passons en revue ces interférences.

Elles ne sont pas à chercher dans l'onomastique, qui est en tout point conforme à l'usage romain : Titia n'a pas de prénom, conformément à la nomenclature romaine et contrairement à l'usage étrusque ; aucun des défunts ne porte de matronyme, qui est un élément onomastique assez bien répandu dans le monde étrusque (et totalement étranger aux pratiques romaines) ; les

<sup>30</sup> **3.4** : 23 av. J.-C. ; **3.5** : 67 av. J.-C.

<sup>31</sup> Nous suivons la relecture proposée par EMILIOZZI (1983).

<sup>32</sup> Cf. *ThLE I*<sup>2</sup>, s.v. Le nom est notamment attesté à Axia.

<sup>33</sup> TAC., *Hist.*, II, 50 : *Origo illi [= Othoni] e municipio Ferentio* ; SUET., *Otho*, I, 1 : *Maiores Othonis orti sunt oppido Ferentio familia uetere et honorata ex principibus Etruriae.*

prénoms des défunts appartiennent tous au fonds « romain ». En revanche, les formulaires épigraphiques adoptés se révèlent de toute évidence être des traductions, parfois maladroites, de formulaires en usage dans l'épigraphie funéraire de Tarquinia. C'est le cas des formules suivantes :

- Le formulaire d'indication de l'âge : cette information, très rare dans l'épigraphie latine d'époque républicaine, est systématiquement intégrée aux épitaphes des *Salvii* ; deux formulaires sont employés et peuvent dériver de modèles étrusques : 1) le gén. pl. *anorum*, quoiqu'il soit attesté dans l'épigraphie latine (mais très rarement), a de bonnes chances d'être un calque syntaxique de la formule étr. 'num. + *avils'* (où *avil-s* est le gén. du subst. *avil* « an, année »), bien enracinée dans les traditions locales<sup>34</sup> ; 2) *uixit annos* est un formulaire bien romain<sup>35</sup>, mais là encore on peut envisager un calque de la formule étr. 'num. + *avil* + *sval-*' ; on notera dans tous les cas que Tarquinia et sa région se distinguent des autres cités d'Étrurie méridionale par l'habitude assez répandue dans les épitaphes de l'aristocratie d'indiquer l'âge atteint par le défunt à sa mort.
- La formule *hic conditus est*, qui est isolée (la formule courante, dans l'épigraphie latine de Rome, est *hic situs est*), pourrait elle aussi s'expliquer comme un calque du formulaire étrusque, bien représenté à Tarquinia, '*θui cesu*', syntagme composé d'un adverbe déictique de lieu (*θui* = *hic*) et d'une forme verbale au *perfectum* (*cesu* ; le sens est contextuellement reconstituable comme « reposer, gésir, se trouver, *uel sim.* »).
- La dernière anomalie, plus subtile, de ces inscriptions est à chercher dans l'expression récurrente d'éléments de *cursus honorum*. À Rome, en effet, le *cursus honorum* n'est pas inconnu, mais il est assez rare en contexte funéraire, alors qu'en Étrurie la mention dans l'épitaphe de magistratures exercées par le défunt a une très longue histoire (qui remonte à la fin du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et connaît son développement le plus achevé à Tarquinia entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle. Bref, là encore, il est tentant d'expliquer la présence de ces formules par une influence des schémas formulaires étrusques, et en particulier tarquiniens, sous-jacents. Cette hypothèse permettrait de surcroît d'expliquer l'étrange formule *gessit Ferentei / IIIIuir(atum) quater*, qui est une formule verbale, là

---

<sup>34</sup> Des quatre formulaires courants d'expression de l'âge en étrusque, 'num. + *avils'* est d'ailleurs celui qui est de loin le plus employé à Tarquinia. Sur la question, VAN HEEMS (s.p.<sup>b</sup>).

<sup>35</sup> L'emploi de l'acc., conforme à la grammaire, au lieu de l'abl., est normal à l'époque républicaine.

où l'épigraphie latine préfère employer un substantif en apposition<sup>36</sup> (cf. **3.1 IIIIuir**). Or en étrusque ce sont de loin les formulaires verbaux qui sont préférés, dans des formules du type *'zilχ + adv. num. + ten-'*, parfaitement superposable à l'expression employée ici. On a même à Musarna, petite ville toute proche de Ferento, une formule avec une localisation dans l'espace : *ET AT 1.100 [a/]eθnas : arnθ : larisal : zilaθ : tarχnalθi : amce* (« Arnθ Aleθna de Laris a été zilaθ à Tarquinia/de Tarquinia »).

Ce groupe d'inscriptions offre donc une situation très différente de la tombe des Inscriptions : les épitaphes de cette *gens* sont très élaborées et dans un latin impeccable, mais elles dépendent de canons totalement étrusques. Mais il reste qu'il s'agit d'un nouveau témoignage de l'abandon de l'étrusque pour le latin par une famille de l'élite, cette fois de l'Étrurie rurale. Mais cette adoption du latin cache ici un maintien de l'étrusque comme langue parlée et référence culturelle au moins tout au long du I<sup>er</sup> siècle.

### **3.3. L'épigraphie bilingue étrusco-latine**

Pour compléter ce tableau, il est indispensable d'aborder un dossier épigraphique tout autre, celui des inscriptions dites digraphes et des inscriptions bilingues étrusco-latines. Avec ce dossier, on s'engage sur un terrain très différent, puisqu'il s'agit d'une production essentiellement septentrionale. Or l'épigraphie des cités septentrionales, en particulier de Chiusi et Pérouse, est d'abord une production de masse, reposant sur une alphabétisation étendue (alors que les inscriptions que nous avons jusqu'à présent étudiées étaient le fait de l'aristocratie urbaine ou rurale du sud du territoire étrusque). La seule Chiusi a fourni plus de 3000 inscriptions funéraires, presque toutes produites entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – si bien qu'on doit conclure qu'une portion très large de la population avait accès à la lecture et à l'écriture<sup>37</sup>. On comprendra sans peine que, contrairement à la production méridionale, dont les modèles normatifs sont entre les mains d'un cercle restreint de familles aristocratiques ou de familles aspirant à entrer dans ce cercle, le corpus des cités du nord a tous les caractères de ce qu'on appelle une épigraphie vulgaire, et pourra ainsi utilement compléter le tableau fait à partir des cités méridionales.

C'est donc dans ce cadre culturel que naît ce qu'on pourrait appeler une épigraphie « mixte » ou « biculturelle » : il s'agit de textes,

---

<sup>36</sup> MAGGIANI (1996 : 123-125).

<sup>37</sup> BENELLI (1998 : 251-255), pour l'alphabétisation de la société chiusine à l'époque hellénistique et romaine.



rédigés en étrusque et/ou en latin, mais trahissant différents phénomènes d'interférence linguistique. Le dossier le mieux connu de cette production est certainement celui des inscriptions bilingues étrusco-latines (Benelli 1994 ; Hadas-Lebel 2004 : 352-387), inséparable de celui des inscriptions latinographes et digraphes – c'est-à-dire des inscriptions étrusques rédigées en alphabet latin<sup>38</sup> ou des inscriptions bilingues rédigées dans un seul alphabet – ou des inscriptions latines étruscisantes (marquées linguistiquement par nombres d'étruscismes dus au substrat étrusque). Cette épigraphie mixte fait sans doute son apparition au II<sup>e</sup> siècle, voire dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, tandis que les inscriptions proprement bilingues, n'apparaissent qu'au I<sup>er</sup> siècle, et sont probablement toutes postérieures à la guerre sociale<sup>39</sup>, voire pour certaines très tardives<sup>40</sup>. On entend par inscriptions bilingues les inscriptions qui sur un même support font coïncider deux textes complémentaires<sup>41</sup>, l'un rédigé en étrusque, l'autre en latin. Ainsi, selon les calculs des travaux précédemment cités<sup>42</sup>, qui ont utilement mis à jour des travaux bien plus anciens (Deecke 1883), on dispose de 32 à 34 inscriptions bilingues étrusco-latines. Il s'agit pour la plupart d'épithaphes, rédigées sur des supports variables (urnes cinéraires, sarcophages, ollae, tuiles sépulcrales) ; les seules exceptions sont deux marques de fabrique sur coupe de céramique italo-mégarienne d'un atelier de la région de Volsinies (**4.26**), et une gemme inscrite de la nécropole tarquinienne des Monterozzi (**4.27**). Il convient d'ajouter à cette trentaine de textes cinq inscriptions digraphes qui juxtaposent le même texte (étrusque) en alphabet étrusque et en alphabet latin, et qui sont donc de fausses épithaphes bilingues<sup>43</sup>. On notera enfin que ce phénomène est strictement septentrional : si l'on met à part les textes qui ne sont pas des épithaphes, on constatera que toutes ces inscriptions funéraires viennent des cités d'Étrurie septentrionale. Un examen exhaustif de ces textes, qui

---

<sup>38</sup> HADAS-LEBEL (2004 : 305-317).

<sup>39</sup> BENELLI (1994).

<sup>40</sup> Au moins une d'entre elles (**4.2**) date certainement de l'époque augustéenne.

<sup>41</sup> On entend par là des textes relatifs au même sujet (en l'occurrence, puisqu'il s'agit pour l'essentiel d'épithaphes, au même individu).

<sup>42</sup> Voir en annexe la liste de ces inscriptions (**4.1-4.27**).

<sup>43</sup> Ces « fausses bilingues », néanmoins, ne sont pas dénuées d'intérêt : elles montrent combien une partie de la population de Chiusi pouvait à cette époque être attachée à avoir une épithaphe en latin (même si leurs auteurs ignoraient un traître mot de cette langue).

montrent différents degrés de commixtion linguistique<sup>44</sup>, sort des limites de cette étude, et je me limiterai à quelques remarques sur l'onomastique de ces textes.

Dans la quasi totalité des cas, on a affaire à la juxtaposition de deux formules onomastiques : une formule onomastique latine, qui suit les normes, largement standardisées, en vigueur à Rome, et qui désigne le défunt comme un *ciuis Romanus* (rappelons qu'avec l'octroi de la *ciuitas Romana* par la *lex Iulia (de ciuitate Latinis danda)* de 90 av. J.-C., les citoyens des cités d'Étrurie septentrionale doivent se doter d'un état-civil romain), et une formule onomastique étrusque, dont la forme varie grandement d'une cité à l'autre, et d'une tradition épigraphique à l'autre. Différents changements se produisent donc dans la « transformation » de la formule étrusque en formule latine, et plusieurs cas de figure sont représentés :

- Pour le **gentilice**, l'adoption d'un *nomen* latin va de la simple translittération en latin du gentilice étrusque (**4.19**, **4.22**, **4.23**) et de l'adaptation du nom étrusque à la phonétique et à la morphologie latines (la plupart des cas) à la traduction pure et simple du gentilice, quand il est perçu comme « signifiant » (**4.13**) ou encore à la transposition quasiment arbitraire (**4.20**).
- Le **prénom** pose des problèmes semblables ; en général, il y a transposition et l'individu se choisit un prénom typiquement romain (*C.*, *Cn.*, *Q.*, *L.*, etc.). La seule exception concerne les prénoms étrusques ayant un strict équivalent en latin – dans ce cas, c'est cet équivalent qui est tout naturellement choisi, comme en **4.8**, où *aule* est rendu par lat. *A(ulus)*. On distinguera en revanche un cas de « traduction » inverse : il s'agit des inscriptions dont le titulaire porte un prénom étrusque emprunté au latin (*cae*, *cuinte*, *pup(lie)*) ; comme l'indique la partie latine de l'inscription, dans ce cas, le prénom étrusque dérive lui-même du prénom latin, qui a dû être choisi par le père du défunt (avec l'évidente volonté de donner à son fils un prénom romain)<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup> Le panorama va des textes étrusques influencés par la langue latine aux textes latins influencés par l'étrusque (qui est de loin le cas le mieux représenté) ; mais on trouve aussi des textes parfaitement corrects dans les deux langues, témoignage d'une compétence bilinguistique (de la part du titulaire de l'inscription ou du scribe chargé de la rédiger) de bon niveau.

<sup>45</sup> On peut signaler un dernier cas d'interférence concernant le prénom : dans les quelques inscriptions relatives à des femmes de ce corpus, la formule onomastique étrusque est dépourvue de prénom, selon l'usage romain. C'est d'ailleurs une influence de l'épigraphie latine qui se repère assez tôt dans la production épigraphique funéraire (monolingue !) de l'Étrurie septentrionale.

- Le **matronyme**, enfin, est un marqueur intéressant ; comme on le sait, cet élément onomastique est très fréquemment employé dans les désignations anthroponymiques en Étrurie septentrionale ; en revanche, il est totalement étranger aux pratiques onomastiques romaines. On sera alors attentif au fait que 9 inscriptions bilingues présentent un calque (impeccable du point de vue de la grammaire latine) : le matronyme étrusque est rendu dans la partie latine par la forme `abl. + (g)nat(us/a)<sup>46</sup>.

Si l'on doit à présent essayer d'apprécier le degré de compétence du « locuteur »<sup>47</sup> dans les deux langues à partir de ces inscriptions, on fera remarquer que le latin était très probablement la langue dominante dans une situation de diglossie très nette ; on notera toutefois que tous les éléments onomastiques n'ont pas la même valeur de ce point de vue : ainsi, la présence d'un prénom proprement étrusque dans la version étrusque est certainement un bon indice de la prégnance des traditions culturelles locales, et d'une bonne connaissance de l'étrusque, dans la famille du défunt ; inversement, un prénom latin dans la partie étrusque (**4.16**), comme on l'a vu, doit être le signe d'une romanisation (et sans doute d'une latinisation) avancées. Dans tous les cas, on sera attentif à la volonté, parfois affirmée très tardivement (cf. **4.2**), d'afficher une identité étrusque à une époque où le nombre de latinophones exclusivement ou très largement monolingues devait être très grand en territoire étrusque<sup>48</sup>.

### 3.4 Le chant du cygne africain

Au vu des documents précédemment examinés, la situation diglossique vécue par les Étrusques du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ne fait aucun doute, tant dans les classes dominantes que dans les « classes moyennes » (ingénus ou affranchis ayant une dignité épigraphique). Pour illustrer ultérieurement cette situation, j'aimerais présenter un dernier document, très atypique, tant par son lieu de découverte (l'actuelle Tunisie) que par sa date (il est généralement daté au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., mais de bons arguments

<sup>46</sup> Le part. (g)nat<sup>us</sup> n'étant pas toujours abrégé. Il s'agit des inscriptions **4.7**, **4.9**, **4.14-4.20**.

<sup>47</sup> On entend par là l'auteur, direct (le scribe chargé de la réalisation de l'inscription, si c'est lui qui la compose, ou les proches du défunt si ce sont eux qui la composent et la rédigent) ou indirect (le défunt lui-même, s'il a prévu de son vivant la forme de son épitaphe), de l'inscription.

<sup>48</sup> Sans entrer dans le débat de la déduction d'une colonie sillanienne à Chiusi ou de la très nette chute démographique observable à Chiusi au II<sup>e</sup> siècle, il suffira de préciser que le nombre d'inscriptions latines dans ces régions **augmente** très nettement au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

plaident pour faire « redescendre » ces inscriptions jusqu'au tout début de l'Empire) et son texte<sup>49</sup>. Il s'agit d'un groupe de cippes de confins portant la même (brève) inscription (reproduites exactement huit fois), rédigée indubitablement en étrusque, mais où les interférences linguistiques avec le latin sont fort nombreuses<sup>50</sup> :

**(5.1) *m vnata / zvtàs tvl / dardanivm / tihs / Ø***

Ces interférences sont variées : elles concernent aussi bien la structure même de l'inscription – très peu conforme aux canons étrusques, mais parfaitement comparable aux schémas formulaires romains – que l'onomastique<sup>51</sup>, les conventions orthographiques<sup>52</sup> ou le phonétisme de la variété d'étrusque qui y est attestée<sup>53</sup>. Mais de toutes ces traces d'interférence linguistique, c'est la forme *dardanivm* qui mérite le plus l'attention, car il s'agit de la transcription directe (selon la graphie *ad hoc* élaborée pour cette inscription) de lat. (gén. pl.) *Dardanium*. On a ainsi affaire à un cas très intéressant (et attesté nulle part ailleurs dans le patrimoine épigraphique étrusque) de *code-switching* – puisqu'il s'agit de l'insertion d'un énoncé d'une langue B dans un énoncé en langue A –, qui a beaucoup à nous dire sur le bilinguisme de Marce Unata. Ce dernier, en effet, apparaît de toute évidence comme un bilingue, mais un bilingue en situation de forte diglossie, où l'étrusque apparaît comme une langue largement secondaire (sa langue première est certainement le latin). Dans ces conditions, on peut se demander pour quelles raisons cet individu d'ascendance étrusque, mais de langue maternelle latine, a tenu à faire rédiger ces cippes en étrusque, qui plus est sur un territoire plus qu'éloigné de sa « mère-patrie »<sup>54</sup> ? On peut raisonnablement supposer que cet attachement à la « vieille » langue de son peuple, pourtant en voie d'abandon irrémédiable, est lié au statut qu'occupait désormais l'étrusque : non plus langue véhiculaire, ni même vernaculaire des

---

<sup>49</sup> Nous renvoyons à VAN HEEMS (2011 : 109-112), pour un examen exhaustif de ces textes et de leur intérêt linguistique.

<sup>50</sup> Et repérées, pour bonne partie d'entre elles, dès l'édition des textes par J. HEURGON (1969).

<sup>51</sup> Le prénom du personnage est, comme à Rome, abrégé.

<sup>52</sup> Cf. VAN HEEMS (2011 : 110), à propos de l'emploi de <v> pour noter /u/ ; il s'agit là d'un cas intéressant d'hypercorrection, indice d'une situation de diglossie fortement déséquilibrée de Marce Unata.

<sup>53</sup> Cf. l'emploi d'un <t> diacrité pour rendre le /d/ du latin.

<sup>54</sup> VAN HEEMS (2011 : 111-112).

habitants de l'Italie centrale, elle n'est plus, à l'époque de Marce Unata, qu'une langue d'usage savant et culturel. En effet, l'étrusque reste, grâce à l'importance acquise par l'*Etrusca disciplina* dans la religion romaine officielle, une langue « religieuse » importante – et la religion est certainement le domaine d'où l'étrusque a été chassé par le latin le plus tard. Et la *limitatio* – opération à laquelle, en témoignent ces cippes, s'est dévolu Marce Unata en Afrique – était un secteur central de la science haruspicine des Étrusques.

#### 4. CONCLUSION

L'étruscologue est certainement un homme (ou une femme) chanceux : il dispose en effet pour une époque assez haute d'un échantillon de documents très variés permettant de reconstituer les situations de bilinguisme et de diglossie qui ont accompagné le passage linguistique de l'étrusque au latin. Les dossiers épigraphiques présentés ici et la variété des phénomènes d'interférence décrits (de l'emprunt et du calque au *code-switching*) revêtent un intérêt extraordinaire, que peu de régions du monde classique peuvent revendiquer.

Ils permettent, d'abord, d'arriver aux conclusions suivantes.

1) Le latin s'impose dans un emploi écrit privé en Étrurie entre la fin du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., d'abord dans les strates les plus élevées de la société – mais ce sont aussi celles qui ont la plus grande visibilité épigraphique – et d'abord en Étrurie méridionale.

2) Pour comprendre ce changement linguistique, il faut postuler une situation de diglossie où, malgré l'absence d'une politique linguistique promue par l'État romain (Kaimio 1975 : 95-101)<sup>55</sup>, mais à la faveur des changements institutionnels introduits par la conquête romaine, qui a généralement laissé en place les aristocraties locales et appuyé leur domination, puis a fini par octroyer la *ciuitas Romana* au début du I<sup>er</sup> siècle, le latin a assez vite occupé la position dominante : c'est la langue du pouvoir et sa maîtrise est devenue *de facto* nécessaire pour qui désirait s'intégrer dans la machine étatique romaine. Si le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est une période où l'étrusque résiste et occupe encore de larges fonctions de prestige<sup>56</sup>, le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. est certainement celui où l'étrusque perd sa prééminence – même si malheureusement,

---

<sup>55</sup> Ce qui n'empêche pas l'existence d'une conquête « impérialiste » du territoire étrusque, telle qu'elle a pu être mise en évidence dans d'autres parties de l'empire romain, dès la fin de la République.

<sup>56</sup> Voir, par ex., le fameux sarcophage de Laris Pulena (*ET Ta 1.17*), de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, où le défunt, membre de l'aristocratie locale, affiche un très long épitaphe en forme d'*elogium*, allant jusqu'à vanter les livres (étrusques) qu'il a rédigés au cours de son existence.

l'absence d'inscriptions publiques pour cette période empêche de l'affirmer nettement. Le changement linguistique est consommé au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.<sup>57</sup>, hormis à Volterra, où la persistance de la tradition épigraphique locale n'est sans doute qu'un chant du cygne.

Mais ce dossier est aussi intéressant, parce qu'il révèle une volonté, à une époque où le latin est, culturellement parlant, la langue dominante – celle de l'intégration à l'État, celle que les élites doivent maîtriser –, de la part d'une partie non négligeable de la population, d'afficher au moyen de la langue leur identité étrusque (à côté de ou avant leur identité « romaine »).

Du point de vue de l'histoire des mentalités, on ne devra pas se montrer surpris : c'est là un désir de type « antiquaire », consistant à célébrer d'antiques et vénérables traditions locales, qui s'épanouit au même moment à Rome – dès la fin de la République et surtout sous le règne d'Auguste, empereur attaché, s'il en est, aux antiques traditions de la Péninsule. Il reste toutefois que la survie de l'étrusque comme langue autonome fait problème : à l'époque d'Auguste, comme on l'a vu, il ne s'agit plus que d'une langue largement seconde, qui n'était peut-être déjà plus vivante que dans un usage purement savant. Mais on en arrive là à la « dernière phase » de l'étrusque, trop largement négligée par les savants qui se sont intéressés au bilinguisme étrusco-latin. Il est quasi-nécessaire, en effet, que l'étrusque ait « survécu » à l'état de substrat du « latin régional »<sup>58</sup>. Et cette survie a pu se prolonger sur quelques générations, même après la disparition des derniers locuteurs (ou lecteurs) de la langue<sup>59</sup>. Ce qui – eu égard à l'écart linguistique et au « particularisme étrusque » tant souligné par nos sources latines et grecques – peut surprendre : les Étrusques, certainement parce qu'ils formaient avec les autres peuples d'Italie centrale une véritable κοινή culturelle, ont fini tout naturellement par faire d'excellents Romains.

---

<sup>57</sup> Voir les *elogia* du forum de Tarquinia, qui célèbrent, en latin, les *res gestae* de membres de la *gens Spurinna* ayant vécu au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; sur ces textes, v. les travaux de M. TORELLI (1975).

<sup>58</sup> Les travaux sur le français régional montrent qu'un substrat linguistique imprime sa marque, à tous les niveaux (lexical, syntaxique, phonétique, morphologique et supra-segmental), même aux générations qui ne connaissent plus la langue de substrat ou qui sont issues, par voie de migration, de territoires et de familles n'ayant eu aucun lien avec cette langue. Malheureusement, la documentation littéraire de l'époque impériale ne s'intéresse pas à ces éventuels « latins régionaux » avant une époque très tardive.

<sup>59</sup> On a voulu voir dans la *gorgia* toscane une (peu vraisemblable) survivance du substrat étrusque ; voir les arguments avancés par L. AGOSTINIANI (1982).

## ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ET* H. RIX *et al.*, *Etruskische Texte. Editio minor*, Tubingen, G. Narr, 1991.
- ILLRP* A. DEGRASSI, *Inscriptiones Latinae liberae rei publicae*, Florence, La Nuova Italia, 1963.
- REI* *Rivista di epigrafia italica*, dans : *Studi Etruschi*, 1973-.
- ThLE I<sup>2</sup>* E. BENELLI *et al.*, *Thesaurus linguae Etruscae I. Indice lessicale, seconda edizione*, Pise-Rome, F. Serra, 2009.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, James N., 2003, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- AGOSTINIANI, Luciano, 1982, « Aspirate etrusche e gorgia toscana : valenza delle condizioni fonologiche etrusche », dans : L. Agostiniani & L. Giannelli, *Fonologia etrusca, fonetica toscana : il problema del sostratto*, Actes de la journée d'études (Colle di Val d'Elsa, 1982), Florence, Leo S. Olschki, 1983, 25-59.
- BENELLI, Enrico, 1994, *Le Iscrizioni bilingui etrusco-latine*, Florence, Leo S. Olschki, 1994.
- BENELLI, Enrico, 1998, « Le iscrizioni funerarie chiusine di età ellenistica », *Studi Etruschi*, 64, 225-263.
- BREYER, Gertraud, 1993, *Etruskisches Sprachgut im Lateinischen unter Ausschluss des spezifisch onomastischen Bereiches*, Louvain, Peeters.
- BRIQUEL, Dominique, 1988, « Que savons-nous des Tyrrenika de l'Empereur Claude ? », *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 116, 448-470.
- BRIQUEL, Dominique, 1999, « La religion étrusque », dans : Y. LEHMANN (éd.), *Religions de l'Antiquité*, Paris, PUF, 7-75.
- BRUUN, Patrick, *et al.*, 1975, *Studies in the Romanization of Etruria*, *Acta Instituti Romani Finlandiae* 5.
- BYNON, Theodora, 1983<sup>2</sup>, *Historical Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CAMPANILE, Enrico (éd.), 1988, *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico*, Actes du colloque (Pise, 1987), Pise, Giardini.
- CAMPOREALE, Giovannangelo, 2000, *Gli Etruschi. Storia e civiltà*, Turin, UTET.
- CANUTI, Massimiliano, 2008, *Basco ed etrusco. Due lingue sottoposte all'influsso indoeuropeo*, Pise-Rome, F. Serra.
- COLONNA, Giovanni, 2004, « [Intervention] », dans : G. BARTOLONI & F. DELPINO (éds), *Oriente e Occidente : metodi e discipline a confronto. Riflessioni sulla cronologia dell'età del ferro in Italia*, Actes du colloque (Rome, 2003), *Mediterranea*, 1, 478-483.

- COOLEY, Alison E. (éd.), 2002, *Becoming Roman, writing Latin ? Literacy and epigraphy in the Roman West*, *Journal of Roman Archaeology*, Suppl. 48.
- CRISTOFANI, Mauro (éd.) 1990, *La grande Roma dei Tarquinii*, Catalogue de l'exposition (Rome, 1990), Rome, « L'Erma » di Bretschneider.
- CRISTOFANI, Mauro, 1965, *La Tomba delle iscrizioni a Cerveteri*, Florence, Sansoni.
- CRISTOFANI, Mauro, 1993, « Le prime iscrizioni latine dell'Etruria », dans : E. CAMPANILE 1993, 25-33.
- DAVID, Jean-Michel, 1994, *La romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion.
- DE SIMONE, Carlo, 1981, « Gli Etruschi a Roma : evidenza linguistica e problemi metodologici », dans : *Gli Etruschi e Roma. Incontro di studio in onore di M. Pallottino* (Roma, 1979), Rome, G. Bretschneider, 93-103.
- DEECKE, Wilhelm, 1883, *Etruskische Forschungen VI. Die etrusckischen Bilinguen*, dans : W. Deecke & C. Pauli, *Etruskische Forschungen und Studien V*, Stuttgart.
- DEGRASSI, Attilio, 1961-62, « Il sepolcro dei *Salvii* a Ferento e le sue iscrizioni », *Rend. Pont. Accad. Rom. d. Archeologia*, 34, 59-77.
- DEROY, Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- EMILIOZZI, Adriana, 1983, « Sull'epitaffio del 67 a.C. nel sepolcro dei *Salvii* a Ferento », *MEFRA*, 95-2, 701-717.
- ERNOUT, Alfred, 1957, *Recueil de textes latins archaïques*, Paris, Klincksieck.
- GASPERINI, Luigi, 1977, « L'epitafio ferentiense di Aulo Salvio Crispino », *Archeologia Classica*, 29, 114-127.
- HADAS-LEBEL, Jean, 2004, *Le bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, Louvain-Paris-New York, Peeters.
- HEURGON, Jacques, 1969, « Inscriptions étrusques de Tunisie », *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, 526-551.
- JANNOT, Jean-René, 1998, *Devins, dieux et démons. Regards sur la religion de l'Étrurie antique*, Paris, Picard.
- Kaimio, Jorma, 1975, « The Ousting of Etruscan by Latin in Etruria », dans : P. Bruun *et al.* 1975, 85-245.
- LANGSLOW, David R., 2002, « Approaching Bilingualism in Corpus Languages », in : J. N. ADAMS *et al.* (éds), *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written World*, Oxford, Oxford University Press, 23-51.
- LASSÈRE, Jean-Marie, 2005, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Picard.
- MAGGIANI, Adriano, 1996, « Appunti sulle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 62, 95-138.



- MATRAS, Yaron, 2009, *Language Contact*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PROSDOCIMI, Aldo Luigi, 1989, « Le lingue dominanti e i linguaggi locali », dans : G. CAVALLO-P. FEDELI-A. GIARDINA (éds.), *Lo spazio letterario di Roma antica 2, La circolazione del testo*, Rome, 11-91.
- THOMASON, Sarah G. & KAUFMAN, Terrence, 1988, *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press.
- THOMASON, Sarah G., 2001, *Language Contact : An Introduction*, Washington, Georgetown University Press.
- TORELLI, Mario, 1975, *Elogia Tarquiniensia*, Florence, Sansoni.
- VAN HEEMS, Gilles, 2011, « De Carthage à Gouraya : onomastique étrusque d'Afrique », dans : R. Rebuffat, *L'onomastique africaine*, Colloque de la SEMPAM (Sassari-Porto Conte, 2007), Sassari.
- VAN HEEMS, Gilles, s.p.<sup>a</sup>, « Épigraphe funéraire et société : le cas de Caeré (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) », *Vita Latina*, sous presse.
- VAN HEEMS, Gilles, s.p.<sup>b</sup>, *Les inscriptions funéraires étrusques*, Rome, École française de Rome.
- WATMOUGH, Margaret M. T., 1997, *Studies on the Etruscan Loanwords in Latin*, Florence, Leo S. Olschki.
- WEINREICH, Uriel, 1963, *Languages in Contact. Findings and Problems*, La Haye, Mouton, 1963.

## CATALOGUE DES INSCRIPTIONS

### 1. L'inscription de C. Genucius (Caéré, 273 av. J.-C.)

1.1 *C. Cenucio(s) Clousino(s) prai(tor)*

### 2. La tombe des Inscriptions (Caéré, III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)<sup>60</sup>

- 2.1 (Cr 1.5) *av. tarxnas. av. c. <sup>2</sup>crucials.*  
2.2 (Cr 1.6) *li. tarxnas. crucials*  
2.3 *C. TARQVITI(VS). M. F. / STRA(BO ?)*  
2.4 (Cr 1.7) *ramθa. tarxḡaj. <sup>2</sup>larisaίισα*  
2.5 (Cr 1.8) *ranθvla. tarxnai. avles. tarxnas*  
2.6 *A[B]URIA. C. F. / RVFA*  
2.7 (Cr 1.9) *ranθυ. ma[*  
2.8 (Cr 1.10) *avle. tarxnas. larθal. clan*  
2.9 *GALLI*  
2.10 (Cr 1.11) *θa : artinai : v : s*  
2.11 *]r[*  
2.12 *] - TARQVITIO -[*  
2.13 (Cr 1.12) *laris. tarxnas. larθαίισα*  
2.14 (Cr 1.13) *ramθa. anini. m. sex*  
2.15 (Cr 1.14) *θanxvil paci : av[*  
2.16 (Cr 1.15) *ramθa. svplnai*  
2.17 (Cr 1.16) *ma. tarxnas. l. clan*  
2.18 (Cr 1.17) *marce. tarxnas. larθ. cl*  
2.19 (Cr 1.18) *l : tarxnas : -[*  
2.20 *M. TARCNA [*  
2.21 *MVRRIA - F.*  
2.22 *l[.] tarxnas. av. [c]*  
2.23 (Cr 1.19) *l. tarxnas. avl ç*  
2.24 (Cr 1.20) *av : tarxḡa[s :] m : [c]*  
2.25 (Cr 1.21) *av. tarxnas. pacials*  
2.26 *rφ*  
2.27 (Cr 1.22) *ranθa. tarxnai. velθarùσα*  
2.28 (Cr 1.23) *av : tarxnas <sup>2</sup>av : c*  
2.29 (Cr 1.24) *] tarxnas : m : cl*  
2.30 (Cr 1.25) *[ve]lθuy tarxnas marce[s c]*  
2.31 (Cr 1.26) *[-?- ta]rxna[-?]-*  
2.32 (Cr 1.27) *li. tarxnas. l. c.*  
2.33 (Cr 1.28) *ranθa (-?-a)nai*

<sup>60</sup> La numérotation suit celle proposée par CRISTOFANI 1965 (entre parenthèses, la référence des inscriptions dans les *ET*) ; les numéros suivis de la lettre C désignent les inscriptions sur cippes ; ceux donnés sans précision réfèrent aux inscriptions peintes ou gravées à l'intérieur de la tombe.

- 2.34 LATINIA. C. F.  
 2.35 (Cr 1.29) *larθi. tarχnai*  
 2.36 (Cr 1.30) *larθ tarχnas. a[*  
 2.37 (Cr 1.31) *[-. tarχ]nas. av. ç.*  
 2.38 (Cr 1.32) *[--. tar]χnai. l. ş*  
 2.39 (Cr 1.33) *[-. t]arχnas. li. cl.*  
 2.40 (Cr 1.34) *[-?- ta]rχnai*  
 2.41 (Cr 1.35) *θan. tarχnai. vθ. seχ*  
 2.42 (Cr 1.36) *laris. tarχnas. li. cl(a)n*  
 2.43 (Cr 1.37) *li. tarχ[nas -?-]*  
 2.44 (Cr 1.39) *li. tarχnas s c(l)a(n)*  
 2.45 (Cr 1.41) *li. tarχ[nas] <sup>2</sup>m. c. -sv-*  
 2.46 (Cr 1.42) *velθur tarχna[s]*  
 2.47/48 (Cr 1.43) *[la]ris [ta]rχnaş avleş*  
 2.49 (Cr 1.44) *r. tarχ[nai -?-]*  
 2.50 (Cr 1.45) *[-?- tar]χnas. v[elθu]rùσα*  
 2.51 (Cr 1.46) *[θanχ]vil. tarχ[nai -?-]*  
 2.52 (Cr 1.47) *avl : tarχnas : li : c*  
 2.53 (Cr 1.48) *ranθa. [c]rucai*  
 2.54 (Cr 1.49) *pluθnices*  
 2.55 A. TARCNA M. F.  
 2.56 M TA[RCNA--- ?]  
 2.57 (Cr 1.50) *m tarχnaş av c*  
 2.58 (Cr 1.51) *m : tarχnas : m : c*  
 2.59 C (Cr 1.53) *l. tarχnas. l. c.*  
 2.60 C (Cr 1.54) *laris. tarχnas. vel[θur]ùσα {r}*  
 2.61 C [TA]RQVITI C. F. GALLI  
 2.62 C LATIN[IA C. F. ?]  
 2.63 C (Cr 1.55) *v. tarχnas. laris[al c(lan)]*  
 2.64 C [M.] TARCNA. L. F. P[---]  
 2.65 C (Cr 1.56) *av. tarχ[nas -?-] c.*  
 2.66 C M. TAR[CNA ---]  
 2.67 C A. T[ARQVITI ? A.] L[I]B[.]  
 2.68 (Cr 1.38) *[-?- tarχ]nai. v. sec*  
 2.69 (Cr 1.40) *l tarχn[as -?-]*  
 2.70 (Cr 1.52) *[-?- t]arχnaş a[?*

**3. La tombe des *Salvii*** (Ferento, ca. 80-30 av. J.-C. ; *CIL*, I<sup>2</sup>, 2511, 2634-2635 ; *ILLRP* 588-590)

- 3.1 *Sex. Saluius A. f. / vix(it) annos XXCIIX / IIIIuir ter*  
 3.2<sup>61</sup> *A. Saluius A. f. / A. n. Crispinus / anorum LI he[ic] /*  
*conditus est. / Gessit Ferenteis / IIIIuir(atum) quater.*

<sup>61</sup> Relecture GASPERINI 1977.

*/ Sumo supremo / die cena et uiscera / municipibus  
(data sunt).*

3.3<sup>62</sup> *Titia L. f. uixit / annos XI[-- le]to / data [e]st XIIX  
k(alendas) Octo(bres) / Cn. Pisone L. Sestio /  
co(n)s(ulibus).*

3.4<sup>63</sup> *[A. Saluius A. f. A. n. Cr]ispus / [vix(it) annos --- (?)  
hono]res omneis / functus [--- mort]em obieit a(n)te  
d(iem) XV k(alendas) Octob(res) C. Ca[lpurn]io  
Pisone M'. Acilio co(n)s(ulibus) / mens(e) gignē[--]  
luna (tertia).*

#### **4. Corpus des inscriptions bilingues étrusco-latines<sup>64</sup>**

##### *Pesaro*

4.1 [Um 1.7 ; bloc de calcaire inscrit]

[L. CA]FATIUS L. F. STE. HARUSPE[X] FULGURIATOR  
[c]afates. Ir. Ir. netovis. trutnvt. frontac

##### *Arezzo*

4.2 [Ar 1.8 ; urne de marbre ; datation par le contexte  
archéologique : 10-15 ap. J.-C.]

C. CASSIVS C. F. / SATVRNINVS  
v. *cazi. c. clan*

4.3 [Ar 1.3 ; urne de travertin ; ca. 10 av. J.-C.]

CN. LABERIVS A. F. / POM.  
*a. haprni. a / aχratinalisa*

4.4 [Ar 1.9 ; urne de marbre]

*velxe fulni velxes / ciarθialíσα*  
Q. FOLNIVS. A. F. POM / FVSCVS

##### *Montepulciano*

4.5 [AS 1.325 ; urne de tuf]

C. LICINI. C. F. NIGRI / v. *lecne. v. / hapirnal*

?

---

<sup>62</sup> Datation consulaire : 23 av. J.-C.

<sup>63</sup> Datation consulaire : 67 av. J.-C. Nous suivons la relecture EMILIOZZI (1983).

<sup>64</sup> Nous suivons la numérotation du corpus établi par BENELLI (1994).

4.6 [Cl 1.2430 ; urne de travertin]  
*A. TITIUS. A. F. SCAEUAES / a. titi. a. veni(n)al*

#### *Pérouse*

4.7 [Pe 1.313 ; urne de marbre]  
*/ pup velimna au cahatial / P VOLVMNIVS. A. F. VIOLENS /  
CAFATIA. NATVS.*

4.8 [Pe 1.72 ; olla]  
*aule. rafi cutunial / A. RV(FIS)*

4.9 [Pe 1.846 ; urne de travertin]  
*/ ar méoi / MESIA. Arun(tia) / L. F. TETIA GNATA*

4.10 [Pe 1.211 ; urne de travertin]  
*/ L. SCARPVS. SCARPIAE. L. POPA / Iarnθ. scarpe. Iautn̄j*

#### *Chiusi*

4.11 [Cl 1.858 ; urne de travertin]  
*C. ARRIUS. C. F / Q. / aθ. arntni. umranal*

4.12 [Cl 1.356 ; couv. d'urne de travertin]  
*C. VENSIVS. C. F. CANUS / vel venezile alfnalísa*

4.13 [Cl 1.320 ; urne de travertin]  
*Q. SCRIBONIUS. C. F / vl. zicu*

4.14 [Cl 1.1221 ; fragment d'urne]  
*/ C. ANNIVS. L. F. COELIA. GNAT / vel. anne. cupsnal*

4.15 [Cl 1.1449 ; urne de travertin]  
*arθ. çanzna / varnalísa{l}a / C. CAESIUS C. F. VARIA. / NAT*

4.16 [Cl 1.957 ; sarcophage de travertin]  
*cuinte. sínu. arntnal / Q. SENTIVS. L. F. ARRIA. NATVS*

4.17 [Cl 1.1181 ; urne de travertin]  
*vl. alfni. nuvi / cainal / C. ALFIVS. A. F. CAINNIA. NATVS*

4.18 [Cl 1.354 ; cippe de travertin]  
*C. TREBONI. Q. F / GELLIA. NATVS // cae / trepu*

4.19 [Cl 1.859 ; urne de travertin]  
*C. ARRI. ARN. ARRIA. NAT / arn. arntni. arri / arntnal*

4.20 [Cl 1.2632 ; sarcophage de travertin]  
*aθ. unata. varnal. ra(ufe) / MN. OTACILIVS. RVFVS. VARIA  
NATVS*

4.21 [Cl 1.1601 ; olla]  
*aθ. velcśna. Iucriaś / C. VEDI*

4.22 [Cl 1.220 ; urne de terre cuite]  
*au fapi Iarθial / A. FABI. IVCNVS*

4.23 [Cl 1.2552 ; tuile sépulcrale]  
*aθ : trepi : θanása / AR. TREBI. HISTRO*

4.24 [Cl 1.966 ; urne de travertin]  
*ʼsenti. vilina/l : SENTIA. SEX. F*

4.25 [Cl 1.219 ; urne de terre cuite]  
*l. eucle. fisis. Iavtni / L. PHISIUS. L. L. <E>VC<L>[ES]*

*Montefiascone*

4.26 [Vs 6.21 ; marques sur coupes de céramique ; le texte est reporté deux fois]  
*lapie* / LAPI

*Tarquinia*

4.27 [Ta 0.22 ; gemme d'agate]  
VEL MAX / *vel pepn*

**5. Cippes de Tunisie (Oued Miliane)**

5.1 [Af 8.1-8] *m vnata / zvtàs tvl / dardanivm / tihs / Φ*